

COMMUNES DE
PERIGNAT-ES-ALLIER
ET LA ROCHE-NOIRE (63)



UN PROJET GRANDEUR NATURE

ÉCO
PÔLE
DU VAL
D'ALLIER

GUIDE DU SCHÉMA
DIRECTEUR
2022-2031

À DESTINATION
DES ACTEURS DU
TERRITOIRE

CO-RÉDACTEURS



RURAL
COMBO



CO-FINANCEURS



EDITO



Labellisé Espace Naturel Sensible d'Intérêt Local par le Conseil Départemental depuis 2019, l'Ecopôle du Val d'Allier se devait de se doter d'un schéma directeur intégrant un programme d'actions à 10 ans ; ceci pour répondre aux exigences de cette labellisation qui vise à concilier protection des milieux naturels et développement soutenable

du territoire. Dans ce but et afin de lui donner une dimension opérationnelle la plus pertinente possible, nous avons confié l'élaboration de ce document à un groupement de partenaires qui intervient régulièrement sur l'Ecopôle et qui connaît très bien cet espace en perpétuelle évolution. Nous avons également souhaité disposer d'un document transversal et collaboratif regroupant les quatre axes politiques et stratégiques retenus par les élus du S.E.A.T dans le plan guide arrêté lors du COPIL de février 2020 :

- Environnement et préservation de la biodiversité
- Production agricole et alimentation
- Économie circulaire et éco-valorisation du site
- Vivre ensemble et enjeux sociétaux

Validé lors du comité de pilotage du 31 mars 2022, ce document dont se dote l'Ecopôle aujourd'hui est un véritable outil prospectif et opérationnel pour les élus en charge de l'aménagement du territoire (communes, EPCI Département, Région, État) comme pour les acteurs de terrain. Au nom de mes collègues élus, je veux saluer la qualité et le sérieux du travail réalisé.

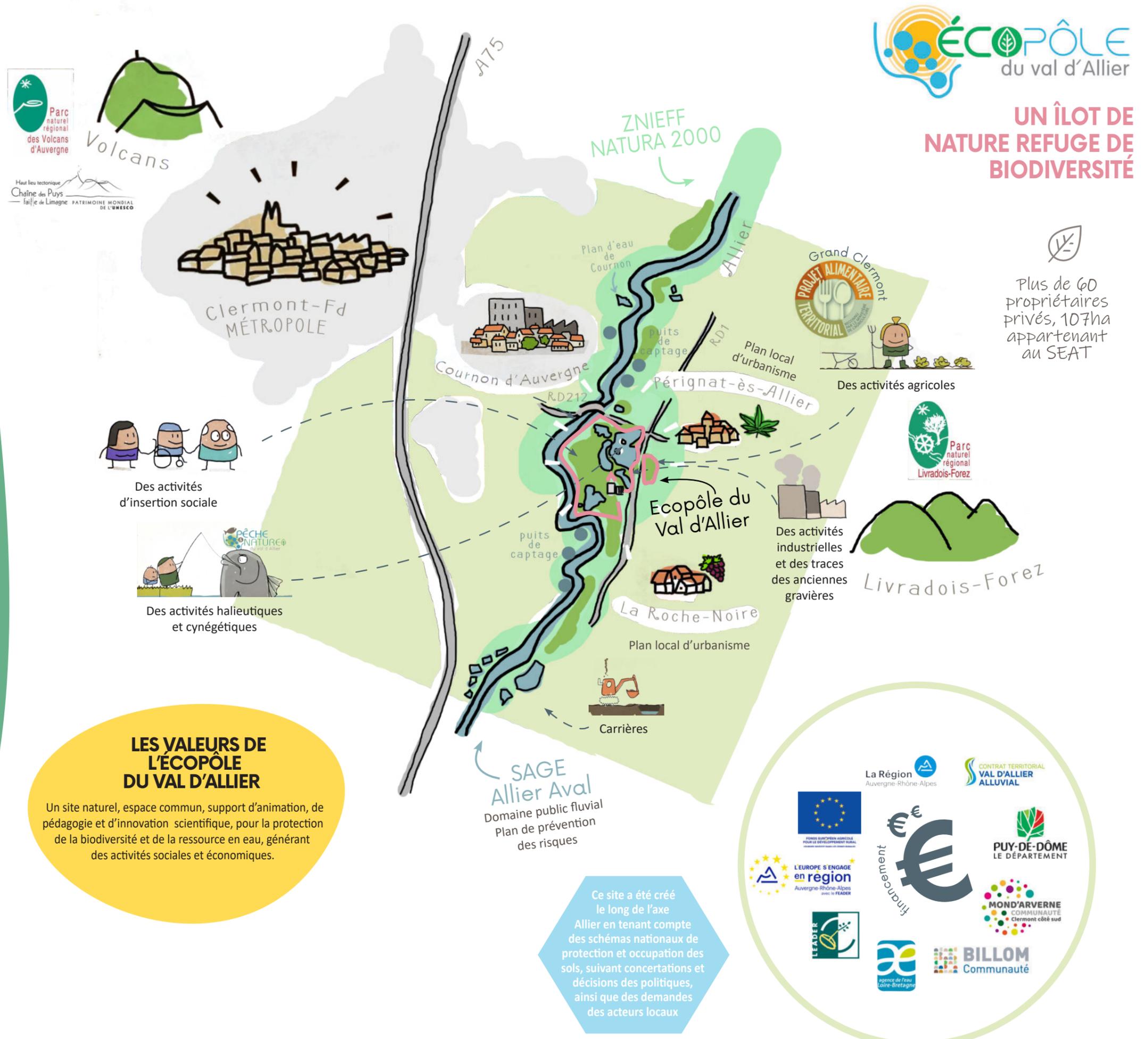
Sur la base d'un état des lieux complet, ce recueil de près de 300 pages propose de définir les grands objectifs de gestion pour les 10 prochaines années, avec une révision à mi-parcours, et de programmer des opérations concrètes chiffrées visant à leur accomplissement. L'intégralité de ce document est consultable par tous sur le site internet de l'Ecopôle du Val d'Allier, ainsi qu'en format papier dans les locaux du SEAT en mairie de Pérignat-Es-Allier.

Ce guide, à destination des élus et des techniciens du territoire, en est une synthèse. Il vous propose d'explorer les lignes principales de ce Schéma Directeur 2022-2031 afin de vous imprégner de ces grandes orientations.

À l'heure où il est urgent de relever les grands défis environnementaux de ce début de 21ème siècle dont la surchauffe préoccupante doit impérativement nous interpeller, nous vous invitons à en faire une lecture attentive. Pour vous impliquer avec nous dans la mise en œuvre du projet « Grandeur Nature » de l'Ecopôle du Val d'Allier. Un projet qui ouvre, à son échelle mais avec une détermination affichée, les horizons ambitieux d'un autre modèle de développement et d'aménagement de notre territoire.

Un modèle aussi désirable que soutenable, à bâtir ensemble, toutes générations confondues.

Jean-Pierre Buche
Président du SEAT



UN ÎLOT DE NATURE REFUGE DE BIODIVERSITÉ

Plus de 60 propriétaires privés, 107ha appartenant au SEAT

LES VALEURS DE L'ECOPÔLE DU VAL D'ALLIER

Un site naturel, espace commun, support d'animation, de pédagogie et d'innovation scientifique, pour la protection de la biodiversité et de la ressource en eau, générant des activités sociales et économiques.

Ce site a été créé le long de l'axe Allier en tenant compte des schémas nationaux de protection et occupation des sols, suivant concertations et décisions des politiques, ainsi que des demandes des acteurs locaux

Financement

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

VAL D'ALLIER ALLUVIAL

EUROPE S'ENGAGE en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEADER

PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ Clermont côté sud

BILLOM Communauté

Agence de l'eau Loire-Bretagne

L'ÉCOPÔLE DU VAL D'ALLIER

UN SITE D'EXCEPTION AUX PORTES DE L'AGGLOMÉRATION CLERMONTOISE

L'Écopôle du Val d'Allier s'étend le long de la rivière Allier entre Pérignat-ès-Allier et La Roche-Noire, à deux pas de l'agglomération clermontoise, dans le Puy-de-Dôme. À la fois site témoin d'un passé fortement marqué par l'exploitation d'anciennes gravières remises en eau et renaturées, et projet porteur de valeurs pour l'avenir, il offre un bel exemple de conciliation entre nature et activités humaines. Aujourd'hui, 135 ha de nature sont ouverts au public, proposant sentiers de balades, aménagements en osmose avec leur environnement, techniques agricoles respectueuses de la biodiversité, recherche scientifique et animations pour la sensibilisation aux enjeux du site et de l'environnement.



Vue sur l'étang de Varennes de l'Écopôle du Val d'Allier - Charline Giraud

10 ans de restructuration environnementale

Le projet de l'Écopôle

La fin de l'exploitation des carrières s'est annoncée dès 2015. Les élus locaux se sont alors interrogés sur le devenir du site et se sont lancés dans un projet d'aménagement global où la vocation écologique de l'Écopôle du Val d'Allier a rapidement fait sens. Suite à la validation, lors du COPIL de février 2020, de l'AMO « diagnostic et plan guide aménagement », une nouvelle définition du projet est née. Le site devra faire la démonstration, sur un espace en transition, de la compatibilité des activités humaines, avec le maintien de la biodiversité et de la ressource en eau.

L'Écopôle du Val d'Allier se définit aujourd'hui comme un site multifonctionnel et surtout comme un bien commun, porté et financé par des fonds publics.

Il repose ainsi sur 4 piliers complémentaires :

- L'environnement et la préservation de la biodiversité
- La production agricole et l'alimentation
- Le vivre ensemble et les enjeux sociétaux
- L'économie circulaire et la valorisation du site

Des principes clés établis pour suivre ces 4 piliers :

- Valoriser la nature remarquable et ordinaire, le patrimoine et l'histoire du site
- Proposer une acupuncture et une efficacité des aménagements pour conforter le label Espace Naturel Sensible d'Initiative Locale (ENSil) obtenu en 2019

- Prescrire des aménagements réversibles et facilement reproductibles
- Impliquer les habitants et les partenaires à toutes les étapes
- Valoriser les circuits-courts, les matériaux locaux et les savoirs-faire du territoire.

À NOTER :

Le seul espace-test agricole permanent en périphérie de la Métropole Clermontoise est présent sur le site. Aménagé pour 2 testeurs et certifié Ecocert, il s'étend sur 3700m², avec extension de 2500m² prévue en 2022.

Les acteurs impliqués

L'Écopôle du Val d'Allier est un site privé géré par le SEAT, le Syndicat d'Études et d'Aménagement Touristique, composé d'élus de deux communautés de communes : Billom Communauté et Mond'Arverne Communauté.

Le SEAT a été créé en 1996 à l'initiative des communes de la Roche Noire et de Pérignat-ès-Allier afin de définir un projet cohérent de valorisation et d'accueil du public en suivant le projet de réhabilitation des carrières. Aujourd'hui il gère et administre le site de l'Écopôle, en concertation avec ses différents partenaires gestionnaires.

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes est assistant à maîtrise d'ouvrage du précédent plan de gestion écologique. Elle aide autant dans sa gestion générale depuis 2002 que sur le terrain via ses techniciens et ses nombreux bénévoles. La Régie de Territoire des deux Rives, maître d'oeuvre pour le compte du SEAT, travaille en étroite relation avec la LPO pour la gestion courante et l'entretien du site.

L'entreprise Nature aux Pattes, contribue au maintien des milieux ouverts grâce à l'éco-pâturage. L'association Rural Combo participant à l'aménagement durable du site et l'agence Vous Etes D'Ici, ont œuvré à la définition de la stratégie politique du projet de territoire. De 2019 à 2021, Îlots Paysans a contribué à accompagner les maraîchers de l'Écopôle sur l'espace-test.

L'expérimentation d'une nouvelle gouvernance de l'Écopôle est lancée avec pour objectif de proposer une gestion multipartenariale du site, rassemblant ces acteurs mais aussi les usagers de l'Écopôle.



Divers aménagements ont été créés sur l'Écopôle afin d'accueillir le public.

8 km de sentiers de balade



Considéré comme une zone humide sensible, le site de l'Écopôle regroupe 9 unités écologiques avec chacune leurs paysages, leur biodiversité, leur intérêt écologique...

- Les eaux libres (eaux stagnantes, plans d'eau)
- Les sables et gravières (marnes et galets n'étant pas encore végétalisés suite à l'exploitation du site)
- La végétation palustre (végétation des vases exondées à renoncule, pionnière des sols inondés et vaseaux pouvant devenir des roselières ou saulaies; végétation des sols tassés à matricaire se trouvant sur le niveau supérieur des plans d'eau; phragmitaie et cariçaie)
- Herbiers aquatiques (sur les rives des étangs et dans les trous d'eau aménagés, abritant plusieurs herbiers d'intérêt



D'intérêt patrimonial, l'Alyte accoucheur est présent sur le site de l'Écopôle - OFB

45 espèces de libellules (certaines classées vulnérables), 63 de papillons de jour (3 d'intérêt patrimonial), 8 d'amphibiens (3 d'intérêt patrimonial), 9 de reptiles, 12 de poissons, 25 de mammifères et 16 de chauves-souris

92% DU SITE CLASSÉ ENSIL

Les Espaces Naturels Sensibles d'Initiative Locale permettent aux communautés de communes et aux communes de gérer et d'administrer ces espaces naturels protégés. L'Écopôle bénéficie ainsi d'un périmètre de préemption (contribuant aussi à la prévention des risques d'inondation) et sa gestion fait l'objet d'un Plan de gestion pour la conservation de la biodiversité et l'accueil du public.

12 gravières reconverties en espace naturel et semi-naturel soit 135 ha, dont 35 ha en eau

UN CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LES 10 ANS À VENIR

LE SCHÉMA DIRECTEUR, UN OUTIL OPÉRATIONNEL ISSU D'UNE RÉFLEXION SUR LE LONG TERME

De quoi parle t-on ?

L'Ecopôle du Val d'Allier a été labellisé Espace Naturel Sensible par le CD 63 en 2019. Dans ce cadre, la LPO et le SEAT ont travaillé de concert pour la création d'un plan de gestion sur le volet biodiversité. Après validation des enjeux et des objectifs du projet en Comité de pilotage le 7 juillet 2021, ce document a été élargi aux trois autres enjeux du site dans une volonté de gestion globale, transversale et collaborative.

Document cadre de la gestion du site pour les 10 ans à venir, le Schéma directeur présente l'ensemble des enjeux, des objectifs et le programme d'actions à mettre en place pour concilier la protection des milieux naturels et le développement du territoire :

- un outil opérationnel pour les acteurs de terrain et les acteurs concernés par l'aménagement du territoire (élus, collectivités...)
- un instrument de suivi pour les responsables et les gestionnaires du site

À NOTER :

Le Schéma directeur intègre le plan de gestion ENS + le plan guide d'aménagement + les données sociales et agricoles et propose des actions budgétisées ENSil et hors ENSil

- un document unique de gestion pluriannuel dressant l'état des lieux du site et exposant la gestion envisagée année par année jusqu'à 2031
- un guide qui inscrit dans un cadre à long terme les enjeux du site, les objectifs de gestion à suivre et les actions à mettre en œuvre pour les cinq prochaines années, avec ré-évaluation et mise à jour des actions pour les cinq années suivantes
- un document co-construit et validé par les collectivités et le Conseil départemental 63, gage de cohésion, d'harmonisation et de pérennité du projet

À quoi va-t-il me servir ?

Élu du territoire



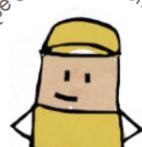
Je saurai les actions prévues sur lesquelles ma collectivité s'engage ainsi que leurs coûts annuels de réalisation et je pourrai suivre ces projets.

Élu d'un autre territoire



Je pourrai m'inspirer de ce qui se construit sur ce site d'expérimentation avec des méthodes reproductibles.

Technicien impliqué dans la gestion du site



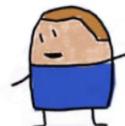
Je m'en servirai comme un instrument de planification de mes actions et de réalisation des objectifs.

Acteur impliqué ponctuellement



J'aurai connaissance des enjeux du site, des objectifs fixés collectivement pour son devenir et des actions proposées pour y répondre.

Chargé de mission du SEAT



Je pourrai organiser, suivre et programmer la gestion du site étape par étape.

Ses objectifs opérationnels

- Dresser un état des lieux (présentation du site, évaluation de son patrimoine)
- Définir dans un cadre à long terme, les objectifs de la gestion pour les 5 prochaines années (évaluation de la gestion et de ses tendances évolutives, analyse des contraintes de gestion) dans le but de protéger la biodiversité, la ressource en eau, de développer de nouvelles pratiques agro écologiques et de répondre aux besoins sociétaux
- Programmer les opérations concrètes visant à leur accomplissement (notamment par l'aménagement du site, sa bonne gestion et la valorisation de la biodiversité via des actions pédagogiques de sensibilisation)
- Etablir un plan de financement prévisionnel réaliste des actions

UNE STRUCTURATION EN 4 PARTIES DE 2020-2030

- Partie A) Présentation du site / Etat des lieux:** Présentation générale, Contexte socio-économique, Patrimoine naturel
- Partie B) Evaluation de la gestion réalisée, suivi des indicateurs**
- Partie C) Définition des enjeux & des objectifs:** Enjeux de l'Ecopôle, Enjeux de la zone ENS, Objectifs à long terme, Objectifs opérationnels
- Partie D) Plan d'action:** Fiches actions, Planification, Budget

Quels financements seront sollicités ?

Les actions présentées dans le Schéma directeur ont toutes été budgétisées en fonction d'un calendrier défini.

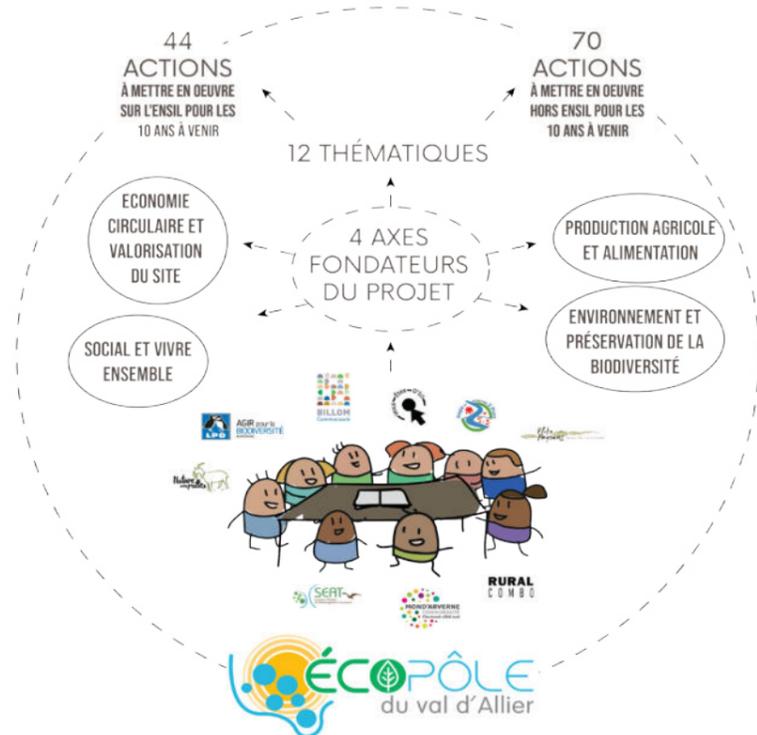
Pour la mise en oeuvre des actions, le SEAT, en plus de la contribution des EPCI, est en capacité de solliciter des subventions suivant le type de projet à mettre en oeuvre auprès de différents organismes: le CD 63, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les fonds européens, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, ou encore l'Etat. D'autres dotations proviennent des carriers. Des réponses à appel à projet peuvent venir compléter les moyens financiers (fondation,...).

- Un document de 230 pages pour l'espace ENSil + 70 pages d'annexes pour l'espace hors-ENSil
- Des réponses sous forme de fiches actions à mettre en place sur les 10 ans à venir pour répondre aux enjeux mis en valeur (évaluation et réajustement prévus à 5 ans)
- Une budgétisation pour chaque poste qui permet de se projeter concrètement chaque année
- Un système de priorisation avec des étoiles (3*, 2*, 1*, sans) pour mieux vous guider

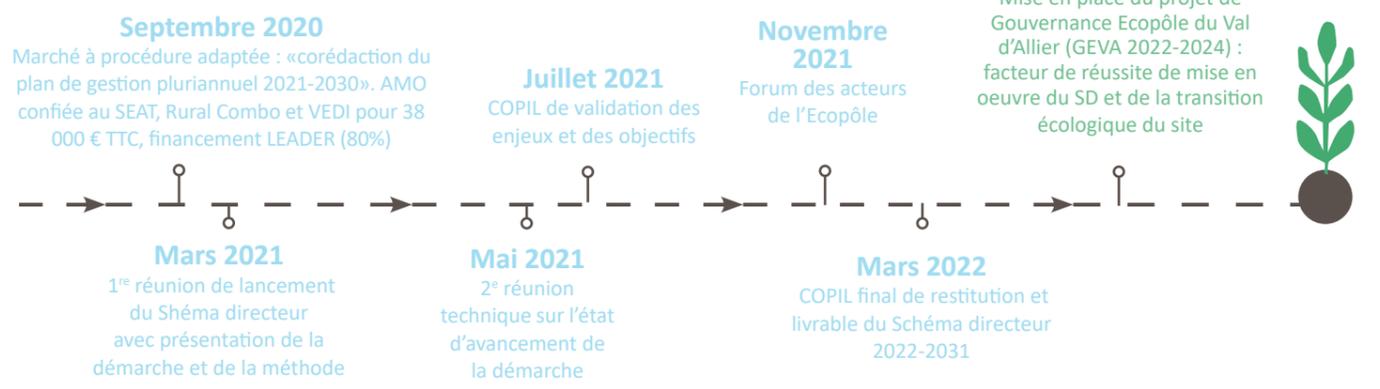
Par qui est-il fait ?

Ce document de référence a été réalisé à plusieurs mains permettant ainsi à chaque acteur impliqué dans le projet de l'Ecopôle, d'apporter sa vision propre du projet du fait de sa technicité et de sa connaissance spécifique du terrain.

Ce groupement de corédaction a été composé de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes, de la Régie de territoire des deux rives, de Nature aux pattes, d'Illots Paysans, de Rural Combo et de Vous Êtes d'Ici, sous la supervision du SEAT, du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et des collectivités. Présenté par le groupement de partenaires techniques du site, il a été validé par les élus du SEAT le 31 mars 2022.



Quelques étapes clés de la co-rédaction du Schéma directeur (SD)



44 ACTIONS
ENSiI

70 ACTIONS
HORS ENSiI

4 AXES STRATÉGIQUES

ET INTERDÉPENDANTS

Ces 4 axes constituent un socle qui fait projet pour faire la démonstration sur un espace en transition, de la compatibilité des activités humaines avec le maintien, puis le développement de la biodiversité et de la ressource en eau. Ces axes et enjeux sont interdépendants et ont été validés en comité de pilotage du SEAT en décembre 2019. De ces 4 axes, 12 thématiques ont été répertoriées, desquelles découlent toutes les fiches-actions du Schéma directeur.



MS - Management et soutien
(ex: Coordination, Suivi administratif et financier, Maîtrise foncière et conventions...)

12 THÉMATIQUES
TRANSVERSALES OU EN COHÉRENCE

EI - Prestations de conseils, études, ingénierie

(ex: Etude de la biodiversité sur la zone Champmot, Actualisation du plan de pâturage...)

CS - Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

(ex: Suivi de l'Avifaune, de la végétation...)

IE - Indicateurs et évaluation

(ex: Rédaction du rapport d'activité annuel, Evaluation du schéma directeur à 5 ans...)

IP - Interventions sur le patrimoine naturel

(ex: Maintien des zones pionnières, Création et maintien des aménagements écologiques...)

ME - Maintenance, Entretien et Outils Partagés

(ex: Limiter les pollutions - nettoyage, Entretien des parcs de pâturage...)

SP - Surveillance et Police de l'Environnement

(ex: Veille écologique, Veille et entretien aménagements...)

ENVIRONNEMENT ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Enjeux et objectifs à long terme :

- Améliorer la fonctionnalité et la capacité d'accueil des zones humides et des milieux ouverts
- Conserver une mosaïque d'habitats de zones humides alluviales: permettre la libre évolution de la forêt alluviale, conserver la qualité de l'eau, conserver les zones de grèves, conserver les végétations d'hélophytes, conserver les annexes hydrauliques, lutter contre les espèces exotiques envahissantes, permettre la quiétude des milieux naturels
- Conserver la biodiversité des milieux ouverts et sensibiliser les usagers à sa conservation
- Gérer le site en conciliation avec les enjeux du territoire

VIVRE ENSEMBLE ET ENJEUX SOCIÉTAUX

Enjeux et objectifs à long terme :

- Favoriser les animations pour mieux sensibiliser à la nature en maintenant la vulgarisation des enjeux et l'histoire du lieu
- Faire de l'Ecopôle un site naturel gratuit de bien commun (quelques activités payantes possibles).
- Diversifier les publics et aller vers une gouvernance inventive
- Continuer de développer l'emploi et les savoir-faire liés aux pratiques innovantes
- Créer des événements culturels et pédagogiques adaptés aux enjeux naturalistes, visant un apprentissage à la coopération.
- Aménager le site pour mieux accueillir et informer les visiteurs

PRODUCTION AGRICOLE ET ALIMENTATION

Enjeux et objectifs à long terme :

- Faire de l'Ecopôle du Val d'Allier un laboratoire d'expérimentation, d'innovation et de recherche en matière d'agriculture et d'alimentation : activités de production diversifiées selon des méthodes peu impactantes pour l'environnement, faire de la zone Champmot un espace d'innovation
- Faire émerger des opportunités d'emplois ou de nouveaux métiers : créer des activités de transmission et d'apprentissage, travailler sur le lien entre les zones urbaines et rurales.
- Offrir aux habitants les conditions d'une alimentation locale, saine, de qualité et accessible à tous : développer des circuits de proximité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et des hommes.

ECONOMIE CIRCULAIRE ET VALORISATION DU SITE

Enjeux et objectifs à long terme :

- Répondre à la forte demande de produits locaux et de qualité en structurant une agriculture de proximité
- Réhabiliter les milieux écologiques dégradés par des actions et aménagements ayant une approche agroécosystémique et par des pratiques agroécologiques.
- Structurer et améliorer l'accueil du public : affirmer les limites, les entrées et les règles du site, répondre aux besoins élémentaires des usagers
- Clarifier et structurer les différents usages : développer et valoriser les usages validés collectivement à toutes les échelles
- Sensibiliser le public au projet de l'Ecopôle et de la revalorisation des carrières: valorisation des qualités paysagères et naturalistes, innovation architecturale constructive et participative, valorisation des matériaux biosourcés et du recyclage.

CC - Création de supports de communication et de pédagogie
(Mise en place et suivi des outils de communication)

PA - Prestations d'accueil et d'animation

(ex: Etablissement et mise en œuvre d'un programme d'animations...)

PR - Participation à la recherche, l'expérimentation, l'innovation

(ex: Participation à des programmes de recherche, Participation à des appels à projet ...)

IA - Interventions sur le patrimoine agricole et alimentaire

(ex: Aménagement d'une serre de production bioclimatique, Création, suivi, entretien, soin d'un poulailler...)

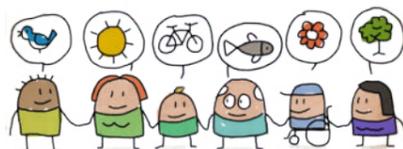
AT - Aménagement touristique et gestion de la fréquentation

(ex: Aménagement du parking visiteurs Champmot, Création d'un belvédère sur les hauts-fonds...)

FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE



Sensibilisation, valorisation, concertation, gouvernance, communication, animation foncière, connaissances naturalistes et accueil du public





44 ACTIONS ENSIL, 70 HORS ENSIL

PROPOSÉES SOUS UN SYSTÈME DE PRIORISATION PAR ÉTOILES

Un système de priorisation, co-construit lors d'un atelier le 18 octobre 2021, est proposé pour chaque action. Chaque fiche a donc une notation indiquée par des étoiles selon le niveau de priorité estimé (sans, 1, 2 ou 3). Si cette priorisation reste à titre indicatif afin de mieux être guidé dans les choix de mise en oeuvre, les actions qui ne sont pas prioritaires ne doivent pas être mises de côté pour autant. Certaines actions hors ENSIL, quant à elles, sont encore en construction.

Evolutive, la stratégie inscrite dans le Schéma directeur pourra être évaluée à 5 ans, pour déterminer les actions nécessaires à mettre place pour les 5 années suivantes.

MS4 Maîtrise foncière et conventions (PRIORITE **)

AXE: Axe biodiversité, Axe agricole et alimentaire, Axe éco-valeurisation, Axe économie et social

REF: ENS

ANNEE(S) / PERIODICITE: Annuelle

PILOTE DE L'ACTION: SEAT

INTERVENANTS: TOUS LES OPERATEURS

OBJECTIFS: Maîtriser le foncier du site pour garantir une gestion cohérente

CAHIER DES CHARGES: L'acquisition des parcelles privées restantes est indispensable pour garantir le respect des enjeux environnementaux de l'ENSIL. De plus, certaines zone peuvent faire l'objet de conventions comme les parcelles agricoles et les parcelles d'intermarché.

Montant global de l'action : 50000 €
Part CD63 (40%) : 15000 €
Modalités possibles de financements : 50% AE, 30% CD63

PLANNING OPERATIONNEL 2022-2026										
OPERATEUR	Nb Jrs 2022	Coût 2022	Nb Jrs 2023	Coût 2023	Nb Jrs 2024	Nb Jrs 2024	Nb Jrs 2025	Coût 2025	Nb Jrs 2026	Coût 2026
OP Milieux Naturels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OP Ecopâturage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OP Vie du Territoire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OP Agro-écologique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OP Aménagement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OP Gouvernance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX TTC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

PLANNING BUDGETAIRE				
DEPENSES	2022	2023	2024	2025
FRAIS PERSO				
FRAIS INVESTISSEMENTS	0	25000	0	25000
AUTRES				
TOTAUX TTC	€	25000 €	€	25000 €

PLANNING OPERATIONNEL 2027-2031										
OPERATEUR	Nb Jrs 2027	Coût 2027	Nb Jrs 2028	Coût 2028	Nb Jrs 2029	Coût 2029	Nb Jrs 2030	Coût 2030	Nb Jrs 2031	Coût 2031
OP Milieux Naturels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OP Ecopâturage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OP Vie du Territoire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OP Agro-écologique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OP Aménagement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OP Gouvernance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX TTC	0	0								

PLANNING BUDGETAIRE					
DEPENSES	2027	2028	2029	2030	2031
FRAIS PERSO					
FRAIS INVESTISSEMENTS	0	0	0	0	0
AUTRES					
TOTAUX TTC	€	€	€	€	€

Quand prévoir sa mise en oeuvre

Qui est maître d'ouvrage

Objectif opérationnel fixé

Calcul du coût par jour et par opérateur pour la réalisation de l'action pour les 5 premières années

Budget prévisionnel pour les 5 premières années

Coût par jour et par opérateur pour la réalisation de l'action pour les 5 dernières années et budget prévisionnel

QUI EST EN CHARGE DE LEUR RÉALISATION ?

Chaque action a son cahier des charges avec son objectif opérationnel. Le type d'opérateur a été indiqué sans pour autant imposer la structure afin de laisser une certaine marge de manœuvre, selon l'implication des différents partenaires potentiels et les modalités d'actions (prestation sur devis, procédure de marché public, partenariat, bénévolat, ...).

À NOTER :

2023, 2024, 2025 ont un montant plus important sur l'ENSil en prévision de la restauration de la roselière. Le volet recherche reste difficile à estimer et à chiffrer, de même que la partie agricole dont certaines actions feront l'objet de subventions spécifiques avec un budget à réactualiser.

Quelques exemples de fiches actions à réaliser pour les 5 premières années pour l'espace ENSil et hors ENSil sont résumés ci-après. Des autres fiches actions du Schéma directeur sont identifiables via la nomenclature.

★★★ DES ACTIONS PRIORITAIRES À METTRE EN OEUVRE DÈS À PRÉSENT

ESPACE NATUREL SENSIBLE - ENSil

EI2 - Actualisation du plan de pâturage p.114

EI18 - Etude et suivi de la fréquentation et des usages p.115

EI19 - Etude hydrologique p.116

CS1 - Suivi de l'Avifaune p.117

CS2 - Suivi des Rhopalocères p.118

CS3 - Suivi des Orthoptères p.119

CS4 - Suivi des Odonates p.120

CS5 - Suivi des Amphibiens p.121

CS6 - Suivi piscicole p.122

CS7 - Suivi des Chiroptères p.123

CS9 - Suivi de la végétation p.124

IE 1 - Rédaction du rapport d'activité annuel (dont ENS) p.125

IE 3 - Evaluation du schéma directeur (dont PDG ENS) à 5 ans p.126

IE 4 - Evaluation et actualisation du schéma directeur (dont PDG ENS) à 10 ans p.127

IP1a - Maintien des zones pionnières (berges, grèves, îlots à laro-limicoles) p.128

IP2a - Entretien des radeaux à Laridés p.129

IP2b - Remplacement des radeaux à Laridés p.130

IP5 - Création de mares et maintien du réseau existant p.132

IP8a - Lutte contre les espèces exotiques envahissantes végétales p.134

IP12 - Gestion des milieux ouverts: prairies, zones enherbées et espaces interstitiels p.135

ME1a - Limiter les pollutions - nettoyage p.138

ME2a - Entretien des parcs de pâturage p.139

ME2b - Restauration des parcs de pâturage p.140

SP 1 - Veille écologique p.138

SP 2 - Veille et entretien aménagements p.142

SP3 - Partenariat pompiers, gendarmerie et OFB p.143

SP 6 - Sécuriser le site de l'Ecopole du Val d'Allier : Gardiennage du site p.144

AT22a - Entretien des cheminements et des aménagements p.146

AT22b - Restauration des cheminements et des aménagements p.147

AT33 - Signalétique pédagogique et réglementaire p.148

PA7 - Etablissement et mise en œuvre d'un programme d'animations p.149

PA12 - Organisation de chantiers participatifs en faveur de la biodiversité p.150

MS1 - Organisation et animation de comités techniques et comité de pilotage p.152

MS2 - Concertation permanente avec les acteurs locaux p.153

MS3 - Coordination, Suivi administratif et financier p.154

35 FICHES ENSil

12 FICHES HORS ENSil

Hors ENSil

en maraîchage pour 2 porteurs de projet p.44

ME 4 - Raccordement des bâtiments à l'eau potable sur Champmot p.47

PA3 - Ateliers de cuisine (3 fois/an) p.69

PA11 - Organisation et mise en œuvre des Ecopolys et animation des réseaux d'acteurs p.70

MS6 - Expérimentation pour la création d'une association en vue de la gouvernance adaptative du site p.73

MS8 - Coordonner les parties prenantes de la Ferme Agro Ecologique p.74

EI6 - Etude de faisabilité d'installation d'une personne résidente sur le site p.11

IE 8 - Evaluation et suivi du modèle économique p.16

IE9 - Finalisation des fiches actions pour la période 2027-2031 p.17

IP8b - Lutte contre les espèces exotiques envahissantes végétales hors ENS p.20

IA17 - Pérennisation de la plateforme de broyage p.36

IA26 - Entretien des abords, ramassage des déchets, désherbage etc p.42

IA 28 - Animation d'un lieu-test

EI2 — POUR 2022

ACTUALISATION DU PLAN DE PÂTURAGE
2 800 € | Part CD63 (40 %) : 1 120 €
Pilote : OP Ecopâturage | Intervenant : OP Milieux Naturels

SP6 — ANNUELLE

SÉCURISER LE SITE DE L'ECOPOLE DU VAL D'ALLIER
50 000 € | Financement possible : 80% Etat + EPCI
Pilote : SEAT | Intervenant : OP Milieux Naturels

PA7 — ANNUELLE

ÉTABLISSEMENT ET MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'ANIMATIONS
42 345 € | Part CD63 possible (40 %) : 16 938 €
Pilote : OP SEAT | Intervenant : OP Milieux Naturels

EI18 — 2022-2023

ETUDE ET SUIVI DE LA FRÉQUENTATION ET DES USAGES
33 421,60 € | Financement possible LEADER : 80 % en 2022
Pilote : SEAT | Intervenant : Centres de recherche/autres



L'écopastoralisme permet d'assurer la restauration et l'entretien du site

MS6 — 2022-2025

EXPÉRIMENTATION POUR LA CRÉATION D'UNE ASSOCIATION EN VUE DE LA GOUVERNANCE ADAPTATIVE DU SITE
60 000 € | Financement : AAP Fondation de France
Pilote : SEAT | Intervenant : Tous les opérateurs

IA17 — POUR 2022

PÉRÉNNISATION DE LA PLATEFORME DE BROUAGE
100 000 € | Dons blocs béton carriers
Pilote : OP Vie de territoire | Intervenant : Carriers/Terrassiers

PA11 — ANNUELLE

ORGANISATION ET MISE EN ŒUVRE DES ECOPOLYS ET ANIMATION DES RÉSEAUX D'ACTEURS
340 000 € | Financement possible : Leader 80%
Pilote : SEAT | Intervenant : Partenaires

★ ★ DES ACTIONS SECONDAIRES À CONSIDÉRER SUR LE LONG TERME



—ENSiI—

- E11a** - Etude de la biodiversité sur la zone Champmot p.113
- IP3** - Création et maintien des aménagements écologiques (abris aquatiques, abris terrestres, gîtes et nichoirs) p.131
- IP7a** - Entretien des boisements (ripisylves, haies, arbres isolés...) p.133
- IP14** - Restauration des zones pionnières en cours de fermeture p.136
- IP15** Restauration de la Phragmitaie sur la digue de Bellerive p.137
- AT6** - Accompagnement du projet d'aménagement de la zone Champmot et de la mare pédagogique ENSiI p.145
- CC1** - Mise en place et suivi des outils de communication (média, web, flyer...) p.151
- MS4** - Maîtrise foncière et conventions p.155

8 FICHES ENSiI

19 FICHES HORS ENSiI



—Hors ENSiI—

- E11b** - Observatoire Agricole de la Biodiversité p.10
- E17** - Etude de réaménagement de la RD1 p.12
- E18** - Etude Ferme Agro Ecologique - dont volet élevage p.13
- E113** - Etude : Micro-bergerie partie 1 : des animaux sur le site, avec un appui pour donner de la nourriture (du foin en hiver) p.14
- IE 7** - Suivi photographique et observatoire paysager p.15
- IA3** - Valorisation de parcelles et terrasses de la Ferme AgroEcologique par la plantation et entretien de vergers, de plantes aromatiques, de fleurs, légumes etc p.23
- IA6** - Création, suivi, entretien, soin d'un poulailler (poulailler mobile, circuit de pâturage, suivi sanitaire...) p.25
- IA9** - Mise en place de 2 cuves de récupération des eaux de

- pluies avec système de pompage solaire + nouveau système d'irrigation sur les terrasses nord de Champmot p.28
- IA12** - Création d'un espace de lavage, de préparation et de vente des légumes chauffés p.32
- IA13** - Aménagement de la halle des maraichers en base de vie p.33
- IA14** - Plateforme Matériauthèque p.34
- IA25** - Mise en place d'un bail environnemental sur les parcelles agricoles dans l'ENS p.41
- IA 27** - Mise en place de collaborations régulières avec des chercheurs en tant que site expérimental et alternatif aux pratiques alimentaires et agricole p.43
- IA 29** - Etude et accueil d'un 3^{ème} porteur de projet en maraichage + Animation d'un lieu-test pour 3 porteurs de projet p.45
- ME 3** - Stabilisation des chemins autour de la butte Champmot p.46
- ME 6** - Aménagement d'un espace de stockage partagé sur Champmot p.49
- ME 7** - Création d'un atelier partagé sur Champmot p.50
- ME 8** - Rénovation et amélioration des toilettes sèches sur Champmot p.51
- AT15** - Mise en place de toilettes sèches p.59



Les aménagements du site permettent la valorisation de ses points forts, la protection de certaines zones et l'accueil d'activités humaines - J. Krawczyk

★ DES ACTIONS MOINS PRIORITAIRES MAIS NÉCESSAIRES



—Hors ENSiI—

- PR1** - Participation à des programmes de recherche en lien avec les axes du projet p.4
- PR3** - Participation à des modules de formation, séminaires, rencontres à destination des élus et de la société civile p.6
- PR4** - Participation à des appels à projet p.7
- PR6** - Evaluation et suivi des services éco-systémiques p.9
- IA10** - Aménagement d'un système de pompage éolien et stockage de l'eau scénographié en haut de la butte Champmot p.29

- IA11** - Pose de deux nouvelles serres pour les maraichers en test p.31
- IA19** - Aménagement d'une cave enterrée dans la butte p.37
- ME 5** - Bardage des conteneurs sur Champmot (seconde partie) p.48
- ME11** - Construction des bureaux partagés du SEAT et des partenaires p.52
- AT4** - Aménagement du parking visiteurs Champmot p.54
- AT10** - Pose des nouveaux portails p.56
- AT25** - Construction d'une halle d'accueil au niveau de l'entrée de la Voie Verte p.64

ME11 — POUR 2026

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SITE SEAT ET PARTENAIRES
654 000 €
Pilote : SEAT | Intervenant : OP Aménagements / RT2R

AT4 — 2023-2024

AMÉNAGEMENT DU PARKING VISITEURS CHAMPMOT
25 200 €
Pilote : SEAT | Intervenant : CD63, Moe, BE SOL, RT2R

DES ACTIONS SANS ÉTOILE À NE PAS NÉGLIGER



—Hors ENSiI—

- PR2** - Participation à des modules de formation de l'enseignement supérieur p.5
- PR5** - Etudier la faisabilité d'autres sites pour déployer les démonstrations agricoles et alimentaires sur le territoire p.8
- IP6b** - Plantation et entretien des haies hors ENS p.18
- IP7b** - Tailles des arbres isolés hors ENS p.19
- IA1** - Aménagement d'une serre de production bioclimatique p.21
- IA2** - Aménagement de deux serres pour la FAE p.22
- IA4** - Marché de producteurs (1fois/2mois, 6fois/an) Installation à côté de l'Intermarché. Lieu de communication et interaction autour du projet Ecopole p.24
- IA7** - Création d'une bergerie (20 animaux) puis entretien p.26
- IA8** - Création de 3 parcs sur la FAE p.27
- IA16** - Installation de composteurs en partenariat avec le Valtom / Diffusion auprès des habitants des alentours (Cournon, Pérignat, La Roche Noire) p.33
- IA20** - Eco Pâturage des brebis sur Champmot. Faire pâturer certains espaces : brebis dans le verger, zone de poules p.38
- IA22** - Créer un espace de transformation p.39
- IA24** - Concertation: trouver une solution pour la pululation des

- ravageurs. Gestion de l'équilibre du site p.40
- ME 13** - Entretien des bâtiments, des accès... p.53
- AT8** - Création d'un belvédère sur les hauts-fonds p.55
- AT12** - Aménagement d'une extension pour l'observatoire de la falaise p.57
- AT14** - Aménagement et valorisation de l'esplanade p.58
- AT16** - Aménagement des gradins près du tunnel p.60
- AT17** - Création de mobilier d'ombrage et de pique-nique sur Champmot p.61
- AT18** - Construction d'une halle d'accueil autonome sur Champmot p.62
- AT19** - Aménagement du seuil d'entrée sur Champmot après le parking p.63
- AT27** - Aménagement du seuil d'entrée au niveau de la voie Verte p.65
- AT29** - Aménagement du seuil d'entrée au niveau d'intermarché p.66
- AT30** - Réaménagement du chemin communal derrière la plateforme des carrières p.67
- AT32** - Aménagement d'un parcours accessible aux PMR p.68
- CC6** - Valorisation des marches du château de Bellerive p.71
- CC7** - Construction de socles mobiles pour les drapeaux p.72

IA16 — 2024-2025

INSTALLATION DE COMPOSTEURS
107 500 €
Pilote : SEAT OP aménagements | Intervenant : OP aménagements RT2R

PR5 — POUR 2022

ETUDIER LA FAISABILITÉ D'AUTRES SITES POUR DÉPLOYER LES DÉMONSTRATIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES SUR LE TERRITOIRE
Montant global de l'action à estimer
Pilote : Régie, PAT | Intervenant : Thèse Luciano Cappello

AT8 — 2026-2027

CRÉATION D'UN BELVÉDÈRE SUR LES HAUTS-FONDS
41 580€
Pilote : SEAT | Intervenant : OP aménagements / RT2R

CC6 — 2024-2025

VALORISATION DES MARCHES DU CHÂTEAU DE BELLERIVE
1 400 €
Pilote : SEAT | Intervenant : OP aménagements / LPO / RT2R

Une version papier
est consultable dans les
locaux du SEAT, en mairie de
Pérignat-Es-Allier.

Le pdf est disponible sur le site
internet de
l'Écopôle du Val d'Allier :
<http://ecopolevaldallier.fr>

POUR EN SAVOIR PLUS



www.ecopolevaldallier.fr



Écopôle Val d'Allier



04.73.78.96.83



contact@ecopolevaldallier.fr



ÉCOPÔLE DU VAL D'ALLIER

Route de Mirefleurs
63 800 Pérignat-ès-Allier

SEAT

3 place Onslow
63 800 Pérignat-ès-Allier

RÉDACTION DU SCHÉMA DIRECTEUR : ILOTS PAYSANS, LIGUE POUR LA
PROTECTION DES OISEAUX AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, NATURE AUX PATTES,
RÉGIE DE TERRITOIRE DES DEUX RIVES, RURAL COMBO ET VOUS ÊTES D'ICI
RÉDACTION DU GUIDE : DIRECTION TECHNIQUE ET PÔLE COMMUNICATION DU SEAT
CONCEPTION GRAPHIQUE : PÔLE COMMUNICATION DU SEAT